

CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME DE L'ONUSIDA

ONUSIDA/CCP (34)/14.12
Date de publication : 2 juin 2014

TRENTE-QUATRIÈME RÉUNION

Date : 1-3 juillet 2014

Lieu : Salle du Conseil exécutif, OMS, Genève

Point 5.3 de l'ordre du jour

Informations financières

**Mise à jour intermédiaire de la gestion financière de l'exercice biennal
2014-2015 pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2014**

Documents complémentaires pour ce point :

- **Rapport financier et états financiers audités pour l'année close le 31 décembre 2013**
Document : ONUSIDA/CCP(34)/14.11

Actions requises lors de cette réunion – le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

1. *Prendre note* de la mise à jour intermédiaire de la gestion financière de l'exercice biennal 2014-2015 pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2014, y compris du financement partiel des passifs liés au personnel et de la reconstitution du Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments, et
2. *Encourager* les gouvernements donateurs à verser dès que possible leur contribution au Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2012-2015.

Table des matières

Section I :	Introduction	4
Section II :	Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) de l'exercice biennal 2014-2015	4
Section III :	Fonds dépensés et engagés au titre de l'UBRAF 2014-2015	6
Section IV :	Solde des fonds	8
Section V :	Passifs liés au personnel	8
Section VI :	Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments	9
Annexe I :	Rapport du Vérificateur interne des comptes pour l'année 2013	10

I. Introduction

1. Ce document présente des informations intermédiaires sur la gestion financière de l'exercice biennal 2014-2015 pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2014. Lors de la 34^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme, la présentation inclura des informations financières arrêtées au 31 mai 2014. Les états financiers audités de l'ONUSIDA clôturés à la fin 2011 couvraient deux années civiles consécutives commençant par une année paire. Cependant, depuis l'adoption des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) en 2012, des comptes audités annuels ont été préparés à la fin de 2012 et de 2013, et seront préparés pour chaque année à l'avenir.
2. Les comptes et les opérations de l'ONUSIDA sont assujettis à un suivi et à un examen permanents des commissaires aux comptes internes et externes de l'OMS, organisation qui fournit des services administratifs à l'appui du Programme, conformément à la résolution 1994/24 du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) et à l'article XI du Mémoire d'accord conclu entre les Coparrains créant l'ONUSIDA.

II. Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) pour l'exercice biennal 2014-2015

Budget-plan de travail approuvé

3. Lors de sa 28^{ème} réunion en juin 2011, le Conseil de Coordination du Programme a approuvé l'UBRAF 2012-2015, et a demandé que l'on consolide la matrice budgétaire, des résultats et des responsabilités de l'ONUSIDA, laquelle a été avalisée par le Conseil de Coordination du Programme lors de sa 29^{ème} réunion. En outre, lors de sa 32^{ème} réunion, le Conseil de Coordination du Programme a aussi approuvé un budget de base pour 2014-2015 d'un montant de US\$ 484,8 millions (du même niveau que celui des trois exercices biennaux précédents) ainsi que l'allocation de US\$ 310,2 millions au Secrétariat et de US\$ 174,6 millions à répartir entre les onze Coparrains.

Fonds reçus au titre de l'exercice biennal 2014-2015

4. Au cours de l'année considérée, des recettes totales de US\$ 74,7 millions ont été reçues de quinze gouvernements pour 2014 au titre de l'UBRAF. Le *Tableau 1* fournit des détails des recettes reçues au titre de l'UBRAF 2014-2015 pendant la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2014.

Tableau 1

UBRAF – détail des recettes pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2014 (en dollars des États-Unis)

Contributions volontaires	Fonds disponibles pour 2014 au titre de l'UBRAF
Gouvernements	
Belgique	5 619 413
Canada	4 362 657
Chine	150 000
Danemark	8 291 874
Finlande	13 132 695
Gouvernement flamant	1 111 111
France	683 995
Allemagne	1 287 001
Israël	62 500
Liechtenstein	27 716
Fédération de Russie	500 000
Suisse	11 160 714
Thaïlande	92 328
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	24 429 967
Total	70 911 971

5. Le *Tableau 2* compare les fonds reçus au titre du Budget-plan de travail intégré (BPTI) pour 2008-2009, 2010-2011, 2012-2013 et ceux reçus au titre de l'UBRAF pour 2014-2015. Les fonds indiqués ont été reçus au 31 mars 2008, 2010, 2012 et 2014 de l'exercice biennal concerné. Le pourcentage des fonds disponibles pour 2014 au titre de l'UBRAF 2014-2015 s'élève à 15,4 %, soit un niveau plus élevé que ceux de 6,9 % et 9,2 % reçus au même moment en 2008 et 2012. Ce chiffre est cependant inférieur au pourcentage des fonds reçus au même moment en 2010. Il apparaît ainsi clairement que les donateurs qui ont déjà pris des engagements doivent verser les montants promis et que les donateurs qui n'ont pas encore pris d'engagement doivent le faire et verser l'intégralité de leur contribution pour 2014 à l'ONUSIDA.

Tableau 2

Pourcentage des recettes reçues au titre du BPTI/de l'UBRAF – au 31 mars 2008, 2010, 2012 et 2014

	31 mars 2008	31 mars 2010	31 mars 2012	31 mars 2014
Montant approuvé du BPTI/de l'UBRAF de l'exercice concerné (en milliers de dollars des États-Unis)	484 820	484 820	484 820	484 820
Recettes reçues au titre du BPTI/de l'UBRAF (en milliers de dollars des États-Unis)	44 624	167 860	33 296	70 911
Pourcentage des recettes reçues par rapport aux besoins de financement du BPTI/de l'UBRAF	9.2%	34.6%	6.9%	14.6%

III. Fonds dépensés et engagés au titre de l'UBRAF 2014-2015

6. Pendant la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2014, les fonds dépensés et engagés (y compris les virements aux Coparrains) d'un total de US\$ 169 millions ont été imputés sur le budget de US\$ 484,8 millions approuvé pour l'UBRAF 2014-2015. Cela correspond à un taux d'engagement de 34,9 %¹. Le montant total des dépenses et des fonds engagés pour la mise en œuvre des activités de riposte au sida prévues dans l'UBRAF se décompose comme suit :

- US\$ 87,3 millions virés aux Coparrains, et
- US\$ 39 millions dépensés et US\$ 42,7 millions affectés pour les activités et les charges de personnel du Secrétariat.

7. Le *Tableau 3* fournit des détails sur les allocations approuvées, les dépenses et les fonds engagés au titre de l'UBRAF 2014-2015, ventilés par orientations et fonctions stratégiques pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2014.

Tableau 3

Allocations approuvées, dépenses et fonds engagés au titre de l'UBRAF 2014-2015 pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2014 (en dollars des États-Unis)

Orientations et fonctions stratégiques	Allocation approuvées 2014-2015	Dépenses	Fonds engagés ^{a/}	Total	Solde	Taux de mise en œuvre
	(a)	(b)	(c)	(d) = (b + c)	(e) = (a-d)	(f) = (d / a)
1 Révolutionner la prévention du VIH	79 102 000	39 551 000		39 551 000	39 551 000	50.0%
2 Favoriser l'émergence d'un traitement, de soins et d'un appui de nouvelle génération	47 539 000	23 769 500		23 769 500	23 769 500	50.0%
3 Promouvoir les droits humains et l'égalité des sexes	37 885 000	18 942 500		18 942 500	18 942 500	50.0%
4 Leadership et plaidoyer	131 642 000	14 918 135	14 706 771	29 624 906	102 017 094	22.5%
5 Coordination, cohérence et partenariats	105 118 000	19 018 331	17 147 892	36 166 223	68 951 777	34.4%
6 Responsabilisation mutuelle	83 534 000	10 146 178	10 807 464	20 953 642	62 580 358	25.1%
Total	484 820 000	126 345 644	42 662 127	169 007 771	315 812 229	34.9%

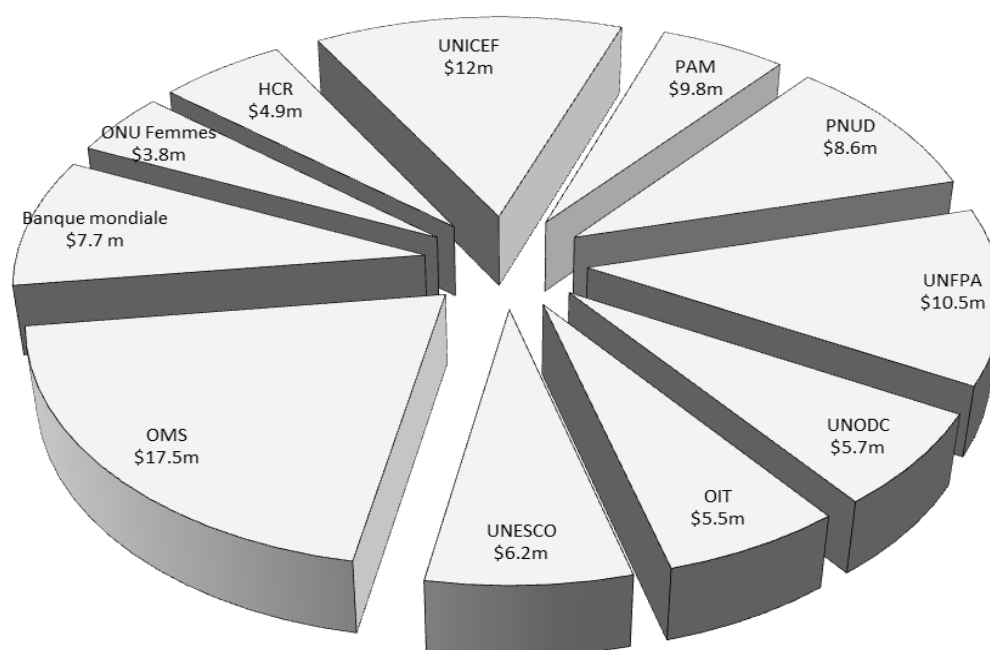
a/ Les fonds engagés sont des fonds définitivement provisionnés pour des biens et/ou des services qui n'ont pas encore été fournis.

i) Fonds virés aux Coparrains

8. Au 31 mars 2014, un montant total de US\$ 87,3 millions a été viré aux Coparrains. Cela représente 50 % de leur part au titre de l'UBRAF 2014-2015. La *Figure 1* fournit des informations sur le pourcentage des fonds virés à chaque Coparrains.

¹ Les fonds engagés sont des fonds définitivement provisionnés pour des biens et/ou des services qui n'ont pas encore été fournis.

Figure 1
Part des Coparrains dans les fonds virés au 31 mars 2014



ii) **Fonds dépensés et engagés sur le budget du Secrétariat**

9. Pendant la période considérée, un montant de US\$ 39 millions a été dépensé et un montant de US\$ 42,7 millions a été affecté sur le budget du Secrétariat pour l'exercice biennal de US\$ 310,2 millions. Globalement, cela représente un taux d'engagement de 26,3 % de la part du Secrétariat au titre de l'UBRAF 2014-2015.
10. Le *Tableau 4* fournit des détails sur la part du Secrétariat dans les allocations approuvées, dépenses et fonds engagés de l'UBRAF 2014-2015, répartie entre les trois fonctions stratégiques pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2014.

Tableau 4

Allocation approuvées, dépenses et fonds engagés au titre de l'UBRAF 2014-2015 pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2014 (en dollars des États-Unis)

Fonctions stratégiques	Allocations approuvées 2014-2015	Dépenses	Fonds engagés ^{a/}	Total	Solde	Taux de mise en œuvre
	(a)	(b)	(c)	(d) = (b + c)	(e) = (a - d)	(f) = (d / a)
Leadership et plaidoyer	128 480 000	13 337 135	14 706 771	28 043 906	100 436 094	21.8%
Coordination, cohérence et partenariats	99 020 000	15 969 331	17 147 892	33 117 223	65 902 777	33.4%
Responsabilisation mutuelle	82 720 000	9 739 178	10 807 464	20 546 642	62 173 358	24.8%
Total	310 220 000	39 045 644	42 662 127	81 707 771	228 512 229	26.3%

a/ Les fonds engagés sont des fonds définitivement provisionnés pour des biens et/ou des services qui n'ont pas encore été fournis.

IV. Solde des fonds

11. Au 31 décembre 2013, le solde net des fonds de l'UBRAF s'élevait à US\$ 140,2 millions (soit 28,9 % du budget biennal). Ce niveau est cohérent avec le niveau approuvé de 35 % (soit US\$ 170 millions) du budget biennal tel qu'avalisé par le Conseil de Coordination du Programme en juin 2010. Cela représente aussi une réduction de US\$ 14,6 millions par rapport au solde net des fonds de US\$ 154,8 millions (soit 32 % du budget biennal) au 31 décembre 2012.
12. La réduction du solde des fonds de l'UBRAF est imputable à une diminution des recettes collectées en 2013, au taux élevé de mise en œuvre en 2013, au financement partiel de passifs liés au personnel et à la reconstitution annuelle du Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments. Du fait de l'ensemble de ces facteurs, le solde net des fonds s'établit à US\$ 140,2 millions.
13. Il convient de noter que le solde des fonds de l'UBRAF disponible au début de chaque année correspond au fonds de roulement du Programme commun. Cela lui permet de fonctionner sans interruption et d'allouer notamment des financements aux Coparrains. En conséquence, le solde des fonds fait l'objet d'un suivi afin de s'assurer qu'il reste à un niveau permettant de garantir une mise en œuvre continue et harmonieuse du Programme commun.

V. Passifs liés au personnel

14. Les passifs liés au personnel de l'ONUSIDA sont déterminés par des actuaires professionnels. Selon les études actuarielles au 31 décembre 2013, le total des passifs liés au personnel s'élevait à US\$ 109,2 millions (US\$ 98 millions au 31 décembre 2012). Sur ce montant, US\$ 80,6 millions sont financés, d'où il résulte un solde de passifs non financés de US\$ 28,6 millions (comme indiqué en détail dans le *Tableau 5* ci-dessous).

Tableau 5

Passifs liés au personnel au 31 décembre 2013 (en millions de dollars des États-Unis)

	Besoins actuariels à fin 2013	Montant cumulé en 2013				Montant non financé
		Montant financé	Dotation UBRAF en 2012	Dotation UBRAF en 2013	Total cumulé	
Assurance-maladie après la cessation de l'emploi (ASHI)	85.8	42.0	13.9	5.0	60.9	(24.9)
Congés annuels	8.9	4.4	2.2	0.4	7.0	(1.9)
Paiements de fin de contrat	13.6	7.8	3.9	0.8	12.5	(1.1)
Fonds spécial d'indemnisation	0.9	-	-	0.2	0.2	(0.7)
Total	109.2	54.2	20.0	6.4	80.6	(28.6)

15. Lors de sa 30^{ème} réunion (juin 2012), le Conseil de Coordination du Programme a avalisé la recommandation du Directeur exécutif de financer totalement les passifs liés au personnel du Programme commun à partir du solde des fonds. Il a également approuvé le financement d'un montant initial de US\$ 20 millions, l'insuffisance de financement des passifs devant être couverte à partir du solde des fonds sur une période de 5 ans ou moins, sous réserve de la disponibilité de fonds.
16. Conformément à l'approbation du Conseil de Coordination du Programme de financer l'insuffisance de financement restante au titre des passifs liés au personnel, le Directeur exécutif a autorisé en 2013 le virement d'un montant de US\$ 6,4 millions du solde des fonds afin de financer partiellement ces

passifs. Le Conseil de Coordination du Programme a pris note de la décision du Directeur exécutif lors de sa 32^{ème} réunion (juin 2013).

17. Au 31 décembre 2013, le solde des fonds est conforme au niveau approuvé par le Conseil de Coordination du Programme et à l'approbation de ce dernier de financer l'insuffisance de financement restante au titre des passifs liés au personnel. Compte tenu de ceci et à cette fin, le Directeur exécutif a décidé de provisionner en 2014 un montant de US\$ 7,2 millions sur le solde des fonds. Cela correspond à 25 % des passifs liés au personnel non financés.

VI.Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments

18. Lors de sa 30^{ème} réunion de juin 2012, le Conseil de Coordination du Programme a avalisé la recommandation du Directeur exécutif de créer un Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments. Il a par ailleurs approuvé une reconstitution annuelle du Fonds d'un montant équivalent à l'amortissement cumulé du bâtiment de l'ONUSIDA (ou de tout montant susceptible d'être décidé par le Conseil de Coordination du Programme).
19. Conformément à l'approbation du Conseil de Coordination du Programme de reconstituer le Fonds une fois par an à partir du solde des fonds du montant de l'amortissement cumulé du bâtiment de l'ONUSIDA, le Directeur exécutif a décidé de provisionner à cette fin un montant de US\$ 0,43 million sur le solde des fonds de l'UBRAF en 2014.

[Annexe à suivre]



Mai 2014

Rapport du Vérificateur interne des comptes pour l'année 2013

1. Ceci constitue le rapport du Service d'évaluation et d'audit (IOS, *Office of Internal Oversight Services*) pour l'année 2013 à l'intention du Conseil de coordination du Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida (ONUSIDA).

OBJECTIFS ET MISSION

2. Le Service d'évaluation et d'audit remplit une mission de contrôle / conseil objectif et indépendant, conçue pour ajouter de la valeur à l'action de l'ONUSIDA et l'améliorer. À travers une approche systématique et rigoureuse, il aide l'ONUSIDA à réaliser ses objectifs en évaluant et en améliorant l'efficacité des processus de gestion du risque, de contrôle et de gouvernance. Le Service d'évaluation et d'audit dispose d'un accès intégral, libre et immédiat à tous les dossiers, biens, membres du personnel, opérations et fonctions qu'il juge comme relevant de l'ONUSIDA. La mission du Service d'évaluation et d'audit n'a fait l'objet d'aucune limitation en 2013. Le contrôleur principal (*Senior Auditor*) en fonction a toutefois quitté le service en janvier 2013, c'est pourquoi un seul audit a été mené et finalisé en 2013. L'audit de l'antenne nationale ukrainienne était en cours et le compte-rendu afférent figurera au prochain rapport.
3. La mission portait sur l'évaluation de l'adéquation des processus de gestion du risque, de contrôle et de gouvernance conçus et mis en place par la direction de l'ONUSIDA. Ces processus devaient garantir : (a) l'exactitude, la fiabilité et la disponibilité en temps opportun des principales informations financières, de gestion et d'exploitation, (b) la conformité des actions menées par le personnel avec les réglementations, règles, politiques, normes et procédures de l'ONUSIDA et de l'OMS, et (c) l'acquisition économe des ressources, leur utilisation efficace et leur protection adéquate.

CADRE D'ÉVALUATION ET D'AUDIT

4. Le Service d'évaluation et d'audit supervise l'ONUSIDA conformément au protocole d'entente conclu le 9 janvier 2008 entre les parties.

MÉTHODOLOGIE

5. Le Service d'évaluation et d'audit définit le risque comme un événement potentiel susceptible d'influencer la réalisation des objectifs. Il évalue un risque en fonction de sa probabilité et de son impact potentiel. Le service utilise un modèle d'évaluation des risques afin de garantir l'affectation prioritaire des ressources disponibles là où les risques sont les plus importants. Ce modèle permet une définition professionnelle des priorités du programme de travail annuel et comporte essentiellement trois composantes : (i) la base de données GSM (*Global Management System*) de l'OMS, qui constitue essentiellement un système de planification des ressources (ERP, *Enterprise Resource Planning*), (ii) une série de paramètres pondérés appliqués de manière uniforme afin d'obtenir une classification des risques et (iii) une analyse finale selon certains facteurs de risque spécifiques. Afin de déterminer le risque relatif de chaque domaine audité, le processus intègre à la fois des mesures subjectives et objectives, par exemple, l'exposition financière, les modifications récentes au niveau du personnel ou des systèmes, et l'environnement de contrôle interne.
6. Les résultats de la procédure mise à jour d'évaluation des risques ont été discutés avec la direction de l'ONUSIDA et un programme de travail a été établi pour 2013. Toutefois, le contrôleur principal (*Senior Auditor*) en fonction a quitté le service en janvier et son remplaçant n'est entré en poste qu'au quatrième trimestre.
7. Les principaux problèmes identifiés dans le rapport de 2013 sont synthétisés ci-dessous.

AUDITS

Antennes nationales

8. L'objectif de l'audit des antennes nationales de l'ONUSIDA est d'évaluer l'efficacité des contrôles internes dans la garantie de : (a) la fiabilité des informations financières et d'exploitation, (b) l'efficacité des actions menées, (c) le respect des règles et réglementations, et (d) la préservation des actifs. Ces audits comportent des interviews, des observations et des analyses (notamment de documents).
9. Jusqu'au 1^{er} janvier 2012, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) assurait tous les services administratifs et de soutien pour la majorité des antennes nationales de l'ONUSIDA. Par conséquent, toutes les ressources financières et humaines étaient gérées conformément aux règles et réglementations du PNUD. En vertu du principe d'audit unique, le Service d'évaluation et d'audit s'est appuyé sur les contrôleurs internes du PNUD, qui assumaient intégralement la responsabilité de la vérification des contrôles mis en place par le PNUD au niveau national pour les fonds de l'ONUSIDA. Les éléments probants ont été obtenus à travers des interviews (auprès du personnel tant de l'ONUSIDA que du PNUD) et ont été limités aux documents fournis par les antennes nationales de l'ONUSIDA. Depuis le 1^{er} janvier 2012, toutes les antennes nationales de l'ONUSIDA utilisent le système de planification des ressources (ERP) fourni par l'OMS. Toutefois, les services administratifs et de soutien du PNUD demeurent utilisés pour le traitement des paiements au nom de l'ONUSIDA dans quelques pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Ceci s'explique non seulement par l'absence de soutien de l'OMS mais aussi par l'impossibilité pour le Centre mondial de services de l'OMS d'effectuer des paiements via les méthodes électroniques standardisées par suite des contrôles monétaires locaux.
10. **Antenne guatémaltèque** (rapport d'audit n°13/930) Globalement, les contrôles mis en place par l'antenne guatémaltèque semblent satisfaisants. Deux points d'attention ont toutefois été relevés, à savoir (a) l'utilisation, encore à l'heure actuelle, d'accords conclus avec des donateurs mais caducs de longue date ainsi que de soldes obsolètes sur certains fonds du PNUD pour le financement des

actions menées et (b) l'utilisation, encore à l'heure actuelle, d'un personnel à long terme qui sort du cadre des ressources humaines planifiées par le système ERP. Ces lacunes doivent être corrigées aussitôt que possible.

11. Des lacunes ont également été identifiées au niveau de l'utilisation des liquidités. Les plafonds de liquidités doivent être adaptés et les attributions doivent être correctement séparées afin de limiter le risque de voir un même individu assumer des responsabilités contradictoires.
12. Des améliorations sont à apporter dans l'enregistrement des congés et absences ainsi que dans le suivi de l'application du budget. Une formation du personnel à l'utilisation efficace des modules ERP par l'équipe d'appui régionale est recommandée.

Enquêtes

Aucune enquête n'a été menée en 2013.

SUIVI ET MISE EN ŒUVRE

13. Le Service d'évaluation et d'audit contrôle l'application de toutes ses recommandations afin de s'assurer que la direction a soit effectivement pris les mesures requises, soit accepté le risque identifié. Chacune de ces recommandations est classifiée selon sa catégorie de risque et son importance, et fait l'objet d'un rapport et d'un suivi via une base de données gérée par le Service d'évaluation et d'audit. Un état d'avancement de l'application des recommandations faites à l'ONUSIDA sera présenté lors de la 34^e réunion du Conseil de coordination du programme. Le Service d'évaluation et d'audit relève une réactivité satisfaisante dans le chef des antennes nationales de l'ONUSIDA et des équipes d'appui régionales pour l'application de ses recommandations. En revanche, les progrès réalisés au niveau du siège de l'ONUSIDA se révèlent limités depuis assez longtemps. Par exemple, les recommandations formulées dans le cadre de l'audit du recrutement (rapport d'audit n°11/857) et de l'audit de l'approvisionnement (rapport d'audit n°10/848) pour le siège de l'ONUSIDA n'ont pas été intégralement appliquées, et ce depuis 2011. Quant aux recommandations de l'audit des dépenses téléphoniques du siège de l'ONUSIDA (rapport d'audit n°12/895), la réponse initiale n'a été reçue qu'en avril 2014. Le rapport d'audit afférent à l'antenne guatémaltèque requiert une réponse pour mai 2014. La date limite n'est donc pas encore dépassée.

PRINCIPAUX RISQUES OPÉRATIONNELS ET OPPORTUNITÉS POUR L'ONUSIDA ET LE PROGRAMME DE TRAVAIL

14. Certains problèmes se posent pour un nombre des antennes nationales de l'ONUSIDA :
 - (a) Comptabilisation des remboursements : actuellement, le PNUD ne dispose d'aucune règle générale pour la comptabilisation des remboursements de fonds. Ceci pose plus précisément problème dans les pays où l'OMS n'apporte pas un appui administratif à l'ONUSIDA. Ces remboursements peuvent avoir différentes origines, par exemple, la récupération des dépenses de voyage journalières et des frais téléphoniques privés des non-fonctionnaires, ou encore des remboursements de fournisseurs locaux. L'absence de règles pour la comptabilisation des remboursements engendre un risque de perte de fonds pour l'ONUSIDA.
 - (b) La méthode de rapprochement des postes pour la petite caisse ne facilite pas le suivi des différents éléments, à savoir le solde d'ouverture, les reçus, les dépenses, le solde de clôture et leur relation avec le comptage de caisse.
 - (c) Les avances de caisse sont établies en dollars US et les dépenses sont enregistrées en monnaie locale. Cependant les rapprochements de compte ne prennent pas en considération les écarts de change.
15. L'ONUSIDA affirme que les mesures ont été prises pour inhiber ces risques. IOS effectuera une vérification de la petite caisse et avances en 2014 afin de vérifier si ces questions ont été abordées de manière appropriée.

16. Un autre problème à corriger sans délai par la direction de l'ONUSIDA est l'application très insuffisante des recommandations visant son siège, en particulier celles formulées dans le rapport d'audit n°11/857 concernant le recrutement et dans le rapport d'audit n°10/848 concernant les dépenses téléphoniques.
17. La délégation des responsabilités constitue un défi majeur pour toute entité où le contrôle est décentralisé. L'ONUSIDA a introduit des mesures palliatives au niveau du siège et des antennes nationales (par exemple, des contrôles internes) ainsi que l'outil iTrack, qui vise à garantir le respect des règles et réglementations financières de l'ONUSIDA. L'efficacité de ce processus requiert toutefois un suivi étroit.

ACTION REQUISE DU CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

18. Le Conseil de coordination du programme est invité à prendre note du présent rapport.

[Fin du document]

ONUSIDA

20 Avenue Appia

CH-1211 Genève 27

Suisse

+41 22 791 3666

unaids.org